



Ville de
Ploërmel

AVIS DE PUBLICITÉ – APPEL À CANDIDATURES

GESTION, ANIMATION ET EXPLOITATION COMMERCIALE
D'UNE PATINOIRE SYNTHÉTIQUE ÉPHÉMÈRE

Du 04/12/2026 au 27/12/2026

Place d'Armes – 56 800 PLOËRMEL

Conformément à l'article L2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), la Ville de Ploërmel procède à une publicité et procédure de sélection préalable pour solliciter tout opérateur à manifester leur intérêt pour la gestion, l'animation et l'exploitation commerciale d'une patinoire synthétique éphémère (fournie par la Ville avec ses équipements).

Objet : Gestion, animation et exploitation commerciale d'une patinoire synthétique éphémère

Lieu d'exécution : Places d'Armes – 56 800 PLOËRMEL

Durée : du 04/12/2026 au 27/12/2026 (le détail des horaires d'ouverture est intégré au cahier des charges).

Mode de passation : procédure de sélection en application de l'article L2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques.

Conditions financières : l'exploitant est autorisé à percevoir 90,00 % des recettes générées par la vente des entrées. Les 10,00 % restants seront reversées par l'occupant, à la Ville de Ploërmel.

Critères d'attribution :

- **40 points** sur l'organisation proposée pour l'exploitation ;
- **30 points** pour les moyens humains mobilisés ;
- **20 points** pour l'expérience dans l'accueil du public et l'organisation d'évènements ;
- **10 points** pour la qualité du projet.

À la suite de l'appel à candidatures, l'attributaire signera avec la Ville de Ploërmel, une convention d'occupation temporaire du domaine public. Ce titre d'occupation est délivré à titre personnel, il ne pourra pas être cédé. Le candidat s'engage à exploiter lui-même son activité.

Constitution du dossier de candidature :

- Un bulletin de candidature et le cahier des charges signé (à télécharger sur le site internet de la Ville rubrique appel à projet) ;
- Une photocopie de la pièce d'identité ;
- Une présentation de l'organisation précisant son objet, ses activités et ses expériences dans l'organisation d'évènements ou l'accueil du public ;
- Une note présentant l'organisation envisagée pour assurer l'exploitation de la patinoire (mobilisation des bénévoles / du personnel, modalités de surveillance et d'entretien, etc.) ;
- Une copie des statuts ou KBIS ;
- L'attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité couvrant les activités de l'exploitant et les risques liés à l'exploitation de la patinoire ;
- Les coordonnées de la personne référente chargée du suivi de l'exploitation ;
- Tout autre élément pouvant valoriser l'offre du candidat.

La transmission des offres devra être effectuée soit par mail à l'adresse suivante :
affairesjuridiques@ploermelcommunaute.bzh

Soit par courrier à l'adresse suivante :

Ville de Ploërmel
Service affaires juridiques
Place de l'Hôtel de Ville
56 800 PLOËRMEL

Avec la mention « Candidature – Gestion, animation et exploitation commerciale d'une patinoire synthétique éphémère ».

La date limite de remise des candidatures est fixée au **31/08/2026 à 11h00.**